



Carouge TTC

Club de Tennis de Table

Local: Ecole du Val-d'Arve
44, Route de Veyrier
1227 Carouge

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Lieu : local

Heure : 18h30

Date : 14 juin 2024

Membres présents :

Mmes Christine Fanelli, Vivian Lutz, Laurence Nicolet.

MM. Roberto Araujo, Javier Armengol, Philippe Besson, Stefan Bodea, Pedro Cano, Leonardo Coronado, Christophe Delannoy, Alexandre Dubra, Arnaud Dubra, Benjamin Givone, Serge Gutknecht, Tomas Hofer, Sam Lagger, Mario La Placa, Daniel Pauli, Jean-François Santomauro, Pierre Tarchi, Maurice Taylor, Ivaldo Zavoli.

Membres excusés :

Mmes Raphaëlle Aelig Régnier, Corinne Favre.

MM. Herbert Alcoreza, Vincenzo Bleve, Loïc Genoud, Messale Girma, Philippe Girod, Rémo Hofer, Kavey Kavyan, Kyrilo Krasnykov, Gillian Manco, Mike Manco, Raphaël Marti, Daniel Memmi, Alexandre Rossignol, Bruno Emanuel Sampaio Pereira, Alex Simha, Alexandre Simian, Quentin Vagne.

Membre décédé :

M. Louis Blanc. Une minute de silence est demandée par le président.

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 17 juin 2023

Le rapport mis en ligne sur le site internet du club est adopté à l'unanimité.

2. Lecture des rapports :

Du Président	par Daniel Pauli
Du Trésorier	par Roberto Araujo
Des vérificateurs des comptes	par Raymond Marcelli

Rapport du Président :

Cette année le rapport du Président comprendra également une partie technique en raison de la démission du Président Technique Mr Gillian Manco.

En championnat par équipes, l'année sportive qui vient de s'achever restera dans l'histoire du club en raison du titre de Ligue Nationale B et de la promotion dans l'élite Suisse rebaptisée SSTL (ex LNA). Le sérieux, la régularité et la solidarité des joueurs ont permis de terminer à la première place de chacune des deux phases de championnat.

Ce succès est aussi dû au travail acharné des membres du comité qui ont apporté leur un précieux soutien technique et logistique.

Toutefois cette performance ne doit pas éclipser les bons résultats de la deuxième et troisième équipe qui se maintiennent respectivement en LNA et 1^{ère} ligue.

Dans ces équipes jouent deux jeunes joueurs formés au club, il s'agit de Messale Girma et de Tomas Hofer qui continuent leur belle progression.

Des résultats moins brillant pour Carouge 4, 5 et 6 qui ont joué dans des ligues un peu trop relevées et qui ont été reléguées.

Ces équipes seront renforcées la prochaine saison avec l'intégration de jeunes joueurs qui sont en pleine progression et dont voici quelques résultats dans la catégorie U15 et moins :

- Mathieu Geiser médailler de bronze aux championnats Suisse jeunesse des moins de 15 ans
- Leonardo Coronado en huitième de finale des championnats Suisse des moins de 13 ans
- Sam Lagger et Arthur Geiser vainqueur de la coupe genevoise E
- Sam, Arthur, Mathieu et Séraphin Heymann champion genevois de 4^{ème} ligue jeunesse

- Chez les non licenciés les 3 premières places de la finale cantonale U13 DU Gubler Scholl Trophy reviennent à des carougeois, Eloi Bohringer, Tom Herber et Milan Terrettaz, ce dernier représentera le club lors de la finale Suisse.

Deux autres performances sont à souligner en individuels, il s'agit de celle de Daniel Memmi qui est arrivé en quart de finale des championnats Suisse Elite et de Maurice Taylor médaillé d'or en double et argent en simple lors des championnats Suisse catégorie O60.

Pour la saison prochaine le club va disposer d'un nouvel entraîneur Madame Honorata Holczak dont la venue va permettre une meilleure répartition des tâches des deux entraîneurs actuels.

Le début de saison reprendra avec la traditionnelle vogue de Carouge, qui reste une vitrine pour le club.

A noter que l'année prochaine sera particulière, en effet le club fera partie de l'élite Suisse mais l'année 2025 sera aussi l'occasion de fêter les 75 ans d'existence du club qui pour rappel a été fondé le 13 février 1959 sous le nom de « Pointillons TTC » devenant en janvier 1957 le nom actuel de Carouge TTC.

Le Président termine en soulignant l'importance des bénévoles, des entraîneurs et des membres du comité qui ont aidé lors des tournois ou des différentes manifestations locales et sportives.

Rapport du trésorier :

Cette saison le comité aurait fait preuve d'ambition sportive et aura tout mis en œuvre pour atteindre son but : l'accès au plus haut niveau Suisse à savoir la division STTL.

Cela engage le club à être encore meilleur, ce qui oblige d'améliorer la qualité des entraînements en y consacrant les moyens nécessaires. Le club dispose à présent de trois entraîneurs et des relanceurs série A.

Au niveau des chiffres, le club dispose de comptes parfaitement équilibrés avec un bénéfice net de CHF 234.48 qui est porté en augmentation des fonds propres. Ce sont donc les bénéfices qui financent le club sans avoir recours aux fonds propres.

Le ratio fonds propres / total du bilan est de 76.77%. Pour rappel la norme étant de 25%

Le résultat est quasiment identique par rapport à la saison précédente à moins 2% près.

Deux provisions seront faites pour la saison prochaine :

une à hauteur de CHF 1000 lié à la présence de l'équipe première dans le championnat STTL et l'autre à concurrence de CHF 2000 pour financer l'organisation des 75 ans d'existence de l'association.

3. Approbation des rapports et décharge du comité

Les rapports et la décharge au comité sont approuvés à l'unanimité.

4. Admissions, démissions et radiations des membres :

Admissions :

Mme Grace Kenny

Mrs. Javier Amengol, Alexandre Dubra, Arnaud Dubra, Seraphin Fartoukh Heymann, Benjamin Givone, Kyrylo Krasnykov, Sam Lager, Raphaël Marti, Bruno Emanuel Sampaio Pereira, Alexandre Simian, Quentin Vagne, Pascal Vatter-Breitling, Mteo Balbo, Yu Zhang.

L'ensemble des nouveaux membres est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale du club.

Démissions :

Mmes Laury Bouchet, Maryline Menu, Julie Diaz, Corinne Favre.

MM. Moïse Schönmann, Louis Bernier, Hippolyte Boissard, Eliot Bouglas, Alessandro Cavinato, Jean-Christophe Chavanon, Raphaël Constantin, Sergio Panzarella, Alexandre Perminov, David Antico, Vincenzo Bleve, Gillian Manco, Mike Manco, Antoine Garazi, Thomas Widmer, Milo Simian, Lionel Pittet, Alexandre Rossignol, Philippe Ritter, Herbert Alcoreza, Nathan Santomauro.

Radiation :

M. Bleart Bunjaku

5. Election du comité

Président : Daniel Pauli

Président technique : Vacant. Ad interim Daniel Pauli et Jean-François Santomauro

Trésorier : Roberto Ajauro

Secrétaire : Jean-François Santomauro

Responsable jeunesse : Vacant. Ad interim Jean-François Santomauro et Daniel Pauli

Responsable adulte-loisir : Christine Fanelli

Responsable communication : Messale Girma

L'assemblée générale approuve ces nominations à l'unanimité.

Hors comité

Responsable buvette : vacant

Site internet et fichier des membres : Raymond Marcell

6. Election de la commission technique :

Président : Jean-François Santomauro

Adjoint : Daniel Pauli

L'assemblée approuve ces nominations à l'unanimité.

7. Nomination des vérificateurs des comptes :

1^{er} titulaire : Raymond Marcelli

2^{ème} titulaire : Maurice Taylor

1^{er} suppléant : Stefan Bodea

L'assemblée approuve ces nominations à l'unanimité.

8. Cotisations 2024-2025

Cotisation inchangée : 300 francs pour les adultes et 250 francs pour les jeunes.

Proposition du comité de changement des délais de paiements prévus dans les statuts. Jusqu'à maintenant, il est prévu que "l'appel des cotisations" se fassent jusqu'au 31 octobre avec paiement jusqu'au 30 novembre. Puis il y a la possibilité d'un rappel facultatif jusqu'au 31 décembre, puis d'un rappel recommandé avec majoration au 31 janvier. Et les retardataires peuvent même faire traîner le paiement jusqu'au 28 février ! C'est évidemment un trop long délai et cela cause un énorme travail pour le trésorier.

La proposition du comité est :

Jusqu'au 15 septembre : Possibilité de paiement spontané par les membres

Jusqu'au 30 septembre : Envoi des factures

Jusqu'au 31 octobre : Paiement des cotisations (et licences).

Après cette date, le responsable Finances/Trésorerie est en charge du recouvrement des impayés par les moyens qu'il juge nécessaires. Aucun frais ne sera facturé pour les rappels. En cas de mise aux poursuites, des frais seront ajoutés selon l'estimation du trésorier.

La proposition de changement des délais de paiement est adoptée à l'unanimité.

9. Approbation du budget 2024 /2025 :

La proposition de budget 2024-2025 est distribuée à l'assemblée. Le budget est approuvé à l'unanimité.

10. Divers :

- Pour le 75ème anniversaire du club. Des Verrées seront organisées à l'issue des matchs de SSTL.
- Une fête générale est prévue en février 2025. On attend vos idées !
- Changement d'entraîneur avec la venue d'Honorata Olzack
- Réorganisation des plannings d'entraînement avec une modification des créneaux du groupe adulte-loisir du mardi au mercredi. Une longue discussion s'engage concernant les horaires d'entraînement. Le comité annonce que si le cours adulte-loisir aura désormais lieu le mercredi, deux tables seraient mises à disposition le mardi pour ceux de ce groupe qui ne peuvent pas venir le mercredi.
- La formation des équipes pour la saison prochaine sera discutée avec les personnes concernées après l'Assemblée Générale.
- Les tournois d'été du jeudi auront lieu du 27 juin au 22 août, excepté le 1er août.
- La Vogue de Carouge aura lieu du 30 août au 1er septembre.

Daniel Pauli remercie le comité et tous les bénévoles qui ont permis les diverses activités du club durant l'année sportive 2023-2024 et conclut la séance.

La séance est levée à 20h35

Genève, le 03 septembre 2024

Le secrétaire

Jean Francois Santomauro



Le Président

Daniel Pauli

